

FEUX D'ÉCOBUAGE

NE VOUS METTEZ PAS EN DANGER, INFORMEZ-VOUS!



PÉRIODE : DU 15 OCTOBRE AU 31 MARS
avec une possibilité de prolongation en zone de montagne jusqu'au 30 avril.

QU'EST-CE QU'UN FEU D'ÉCOBUAGE

LE BRULAGE PASTORAL OU ÉCOBUAGE EST UTILISÉ DANS LES MONTAGNES DU BÉARN ET DU PAYS BASQUE POUR ENTREtenir LES PÂTURAGES D'ESTIVES ET LES PAYSAGES.



Si MALGRÉ TOUT, VOUS ÊTES PRIS DANS UN FEU D'ÉCOBUAGE.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT DE PARTIR :

Pendant la période, consultez le site internet www.jaimelagriculture64.fr pour savoir si un feu d'écochage est susceptible d'être réalisé.

SUR SITE :

REPÉREZ LES PANNEAUX

Pour votre sécurité, si vous voyez le panneau ci-contre changez votre itinéraire ou renoncez à votre balade

LE DANGER PROVIENT DES FLAMMES, MAIS AUSSI DES FUMÉES ET DES CHUTES DE PIERRES.



1 Restez calme

2 Ecartez vous de la fumée, elle représente le risque le plus important (étouffement).

3 Ne fuyez pas devant un feu montant, il est plus rapide que vous.

4 Si vous n'avez pas le choix, traversez le rideau de flammes, à l'endroit le moins dense, vers la partie déjà brûlée. Au préalable, débarassez-vous des éléments synthétiques très inflammables comme les pulls et vestes polaires.

5 Appelez le 112